

Genre du véhicule Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication B E N F R A	Type 4513 S	Fiche d'homologation N° CH 5129 01
---	--------------------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur	B E N F R A S.p.A., Via Cuboni 40, Modena (I)
Identification	"4513 S" sur la plaquette du constructeur "BFM 4513 S" préfixe au No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le chariot avant
N° du châssis	à droite, à l'arrière latéralement sur le cadre, derrière la roue arrière
Identification du moteur	"8075.02" à droite, à l'arrière latéralement sur le bloc
Importateur principal	FIAT Centro Industriale, 6849 Mezzovico
Véhicule homologué	BFM 4513 S* 20 638 *

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique POWER-SHIFT avec convertisseur de couple
Nombre de vitesses	3 Entraînement toutes roues
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à disques, sur toutes les roues (diagonal)
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de la boîte c.v.
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau; lampe-témoin séparée (importat.)

Carrosserie	
Nombre de portes	2 pelle avec cabine
Ceintures sécurité	-
Cale	l = 330x150x170mm
Antivol	-
Nombre de places	1 av. centre ar.
Dimensions	
Longueur	intérieur 4990 extérieur 2000
Largeur	1860 Essieu double av ar
Hauteur	2580 Voie av ar
Porte à faux	lat. av ar
	1970 Voies av ar
	1020 Braquage ø g d
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	3300 *)

Moteur	
Marque	FIAT Type 8075.02
Construction	en ligne Temps 4
Carburant	D Position arrière
Refroidissement	eau Nombre cylindres 3
Alésage	100 Course 110
Cylindrée	2590 CV-impôt 13,19
Puissance en kW	37 à t/min 2600
DIN CV	50
Bruit à proximité	92 dB/A à t/min 2600 x
Silencieux	l = 365 x ø 102 mm xx
Mesure des gaz	Bacharach 3,0
Déparasitage	BOSCH noirissement 3,9 (2470 t/min)

Poids					
avant	2310	arrière	2170	total	4480
Poids à vide	2310	Charge utile	-	Poids total	4480
Garantie fabr.	12.5 - 20 MPT	Garantie fabr.	12.5 - 20 MPT	5200	
Dimens. pneus	8 / 2,5	Dimens. pneus	8 / 2,5	(Variantes	
Ply/bars	3400	Ply/bars	3400	voir	
Charge pour V max	80	Charge pour V max	80	remarques)	
Garantie poids remorquable avec frein		Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble		Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	29	Vitesse maximale testée	28	km/h	
Vitesse maximale testée	28			km/h	
à 2600 t/min au moteur					

Équipement	-
Feux de route	C (E) ou BOSCH CH 1 2161 01
Feux de croisement	A (E) séparés ou dans C
Feux de position	R (E)
Feux rouges	S1 (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av SAW A 2080/2081, AV= 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av _____ ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) sur protection dents de la pelle
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	1/ séparé, au centre
Essuie-glace	1/ balais _____ avec/sans lave-glace
Avertisseurs	BOSCH 0 320 043 005
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (Vnc. spécial)	
Marque et type	B E N F R A 4513 S	
Homologation N°	CH 5129 01	
Carrosserie	pelle	
Places	total 1	avant _____
Poids à vide	4480	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 13,19
Poids total	4480	Cylindrée 2590

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3300 mm.
- x) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 20,8 km/h, M3, IA 3,77 = 86 dB/A.
- xx) Insonorisation : compartiment du moteur garni de caoutchouc-mousse sur les côtés et en haut; tête conductrice d'air montée à l'arrière du véhicule.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV ainsi que des catadioptrés admise pour raisons techniques; bavettes obligatoires à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137/- signalisation jaune/noir: de la protection sur les dents de la pelle;
- 138 protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - doivent être assurés : la pelle et le bras de levage, au moyen d'appuis métalliques;
- vitesse maximale 28 km/h.

Lieu et date de l'homologation

Mezzovico, 15.-17.01.79

Service fédéral d'homologation